





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2016-148**

**Séance publique du**

**29 mars 2016**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

|  |
|--|
| Accusé de réception en préfecture  |
| Identifiant : 013-211300017-20160329-<br>lmc184762-DE-1-1  |
| Date de signature : 30/03/2016   |
| Date de réception : mercredi 30 mars 2016  |
|  <b>POUR CERTIFICATION DU<br/>CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b><br>- ACTE SIGNÉ ✓<br>- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓<br>- ACTE TRANSMIS POUR<br>EXERCICE DU CONTRÔLE DE<br>LÉGALITÉ ✓<br> |

**OBJET : CENTRE SOCIAL AIX NORD-PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE-ATTRIBUTION DE  
SUBVENTION-SIGNATURE D'UN AVENANT**

Le 29 mars 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 24/03/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Francis TAULAN, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Reine MERGER, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction des animations et de la Jeunesse

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 MARS 2016

**Nomenclature : 8.1**  
Enseignement

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Brigitte DEVESA  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme JOISSAINS Sophie

**Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES**

**OBJET** : CENTRE SOCIAL AIX NORD-PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE-ATTRIBUTION DE SUBVENTION-SIGNATURE D'UN AVENANT- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le rapprochement entre le centre de ressources Aix Nord et le centre social Aix Nord a favorisé l'émergence, depuis 2011, d'un projet ambitieux de réussite éducative pour les familles des quartiers Nord/ Pinette-Beauregard.

Dès lors, ce projet a reçu le soutien de la Ville d'Aix-en-Provence à travers la formalisation d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2014-2015 (DCM N°2013.792) assortie d'une subvention de fonctionnement.

Aujourd'hui, ce sont plus de 100 enfants et jeunes avec leurs parents qui ont pu bénéficier d'actions éducatives de qualité, coordonnées par un professionnel expérimenté et compétent.

Il vous est donc proposé de poursuivre notre soutien en établissant un avenant au contrat d'objectifs 2014-2015 et d'attribuer au centre social Aix-Nord, la subvention annuelle d'un montant de quinze mille euros (**15 000,00 €**) selon les modalités définies dans l'avenant à la convention d'objectifs.

Cette proposition a été validée en date du .

Aussi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant annexé au présent rapport ;

- **DECIDER** de l'attribution de quinze mille euros (15000,00 €) ;

- **DIRE** que le montant global sera imputé sur la ligne budgétaire N°997 20 6574922 « des subventions accompagnement scolaire » qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2016-148 - CENTRE SOCIAL AIX NORD-PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE-  
ATTRIBUTION DE SUBVENTION-SIGNATURE D'UN AVENANT-

|                         |      |
|-------------------------|------|
| Présents et représentés | : 52 |
| Présents                | : 40 |
| Abstentions             | : 0  |
| Non participation       | : 2  |
| Suffrages Exprimés      | : 50 |
| Pour                    | : 50 |
| Contre                  | : 0  |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote  
Sophie JOISSAINS Stéphane PAOLI

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
Gérard DELOCHE





**Avenant N°1 à la CONVENTION PLURI- ANNUELLE D'OBJECTIFS**  
**Adopté par délibération du N° 2013.792**  
**Entre**  
**LA COMMUNE d'AIX-EN-PROVENCE**  
**et**  
**L'ASSOCIATION « ASSOCIATION AIX-NORD,**  
**CENTRE SOCIOCULTUREL – CSC AIX NORD»**

**La Commune d'Aix-en-Provence**

ci-après désignée « la Commune », représentée par :

Madame Maryse JOISSAINS – MASINI, Maire en exercice, ou par délégation l'adjoint délégué à l'aide scolaire Brigitte DEVESA, agissant en vertu de la délibération **numéro** du Conseil municipal du

d'une part

et

**L'Association « ASSOCIATION AIX-NORD, CENTRE SOCIOCULTUREL – CSC AIX NORD »** dont le siège social est sis  
20 rue Albert LEBRUN, 13090 Aix-en-Provence.  
N° Siret : 493 481 022 00025

ci-après désignée l'Association, représentée par : Monsieur Romuald BUISSON dûment habilité par décision du Conseil d'Administration du

d'autre part

**PREAMBULE**

Une convention pluriannuelle de partenariat (2014-2015) a été adoptée par le Conseil Municipal en séance du 17 décembre 2013, celle-ci définit par délibération N°2013.792 le montant annuel de sa subvention dans le cadre du projet de réussite éducative.

**ARTICLE I - OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de modifier l'alinéa a) « **détermination du montant** » et b) « **modalités de versement de la subvention** » de l'article IV « **moyens accordés par la commune** » et l'article VI relatif à la « **durée de la convention** ».

## **ARTICLE II- MOYENS ACCORDES PAR LA COMMUNE**

La Ville s'engage à soutenir financièrement la mise en œuvre du projet de réussite éducative.

### **a) Détermination du montant**

Le montant annuel du concours est fixé à **15 000€**.

### **b) Modalités de versement**

L'aide de la Commune d'Aix-en-Provence sera créditée au compte de l'Association suivant les procédures comptables en vigueur.

Le versement s'effectuera en une seule fois.

## **ARTICLE III DUREE**

Le présent avenant est conclu pour l'année 2016.

Les autres articles restent inchangés.

Fait à Aix-en-Provence, le

|  |   |
|--|---|
| Pour l'Association<br><br>Le Président | Pour la Commune d'Aix-en-Provence,<br>Le Maire<br><br>Maryse JOISSAINS – MASINI<br>Ou par délégation l'élue délégué<br>En vertu de l'arrêté N° ... du ... |
|--|---|